



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50671>

Département(s) de publication : **04, 05, 13, 84**

Annonce n° **26-50671**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Université d'aix marseille

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance des réseaux d'eaux pluviales et assainissement (en 2 LOTS géographiques)

**Description** : Les interventions faisant l'objet du présent marché ont pour but l'entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, des ouvrages associés tels que les grilles, les avaloirs, chéneaux et gouttières de toiture, caniveaux, et des ouvrages d'eaux usées / souillées, liés aux installations des bâtiments de l'université d'Aix-Marseille. Il sera demandé au titulaire entre autres de réaliser : - Des interventions sur réseaux d'eaux pluviales ; - Des interventions sur des conduites d'eau usées ; - Ou encore des recherches de fuites, ... La consultation comprend les lots géographiques suivants : LOT 1 : sites Marseille et Aubagne ; LOT 2 : sites Aix et région aixoise, Salon, la Ciotat, Arles et Avignon ; LOT 3 : sites Gap et Digne les Bains. Ce lot ne fait pas partie de la présente consultation. Conformément à la condition prévue au b du 2° de l'article R2123-1 et de l'article R2122-8 du code la commande publique, l'Université a décidé de mettre en œuvre une procédure sans publicité ni mise en concurrence pour le lot 3 « sites Gap et Digne les Bains » en 2025 (ce lot comporte un seuil maximum annuel strictement inférieur à 10 000 Euros HT). Les prestations sont décrites dans le CCTP et le BPU de chaque lot. Aix-Marseille Université souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'action sociale, prévue et détaillée dans le CCAP, constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Dans le cadre d'un allotissement, cette clause est applicable uniquement au lot n° 1 susmentionné. La mise en œuvre de la clause sociale est détaillée à l'article 7.4 du CCAP. Pour l'ensemble des lots, la consultation a été passée selon : Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (pour l'ensemble

des lots) en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués aux annexes 1 et 2 du CCTP.

**Identifiant de la procédure :** ae0b22be-7c9d-42a9-a83f-ae686adaf32

**Identifiant interne :** AMU19-2025

**Type de procédure :** Ouverte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90470000 Services de curage des égouts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90640000 Services de nettoyage et de vidange des avaloirs

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence, Salon de Provence, La Ciotat, Arles

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués aux annexes 1 et 2 du CCTP.

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Avignon

**Code postal :** 84000

**Subdivision pays (NUTS) :** Vaucluse ( FRL06 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La consultation comportant plusieurs lots, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. L'opérateur économique devra faire une offre pour chaque lot auquel il souhaite se présenter. Les offres seront examinées lot par lot. Communication des documents du marché : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à

la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Les courriels des référents concernant ce marché sont : karina.luciani@univ-amu.fr ; arkia.belhadi@univ-amu.fr - Information concernant la communication des informations complémentaires : Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au Dossier de Consultation des Entreprises - DCE - concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres /Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. ==> Pour sa proposition, la société doit produire un dossier complet, comprenant les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre telles que mentionnées à l'article 8 du règlement de la consultation (RC), voir " Présentation et contenu des propositions ".  
Autres informations : - A titre d'information, la notification du marché est prévue à compter de fin novembre 2025 (information non contractuelle). Pour plus de détails se reporter à l'article 2 du RC.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Sites Marseille et Aubagne

**Description :** Les interventions faisant l'objet du présent marché ont pour but l'entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, des ouvrages associés tels que les grilles, les avaloirs, chéneaux et gouttières de toiture, caniveaux, et des ouvrages d'eaux usées / souillées, liés aux installations des bâtiments de l'université d'Aix-Marseille sur les sites de Marseille et Aubagne. Il sera demandé au titulaire entre autres de réaliser : - Des interventions sur réseaux d'eaux pluviales ; - Des interventions sur des conduites d'eau usées ; - Ou encore des recherches de fuites, ... Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique). Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plate-forme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et

comporte un seuil maximum de 250 000 Euros HT sur la durée ferme du marché (soit 1 an) ainsi qu'un seuil maximum de 250 000 Euros HT pour chaque période reconduite. - Valeur estimée du lot 1 (information non contractuelle) : 90 000 Euros HT/par an (soit 360 000 Euros HT sur 4 ans). Les prestations sont décrites dans le CCTP et le BPU. Aix-Marseille Université souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'action sociale, prévue et détaillée dans le CCAP, constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Cette clause est applicable au présent lot n°1 susmentionné. La mise en œuvre de la clause sociale est détaillée à l'article 7.4 du CCAP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCTP

**Identifiant interne :** LOT 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90470000 Services de curage des égouts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90640000 Services de nettoyage et de vidange des avaloirs

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché ou de l'accord cadre comporte une clause sociale obligatoire.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère 1 : Prix des prestations

**Description** : Critère 1 : Prix des prestations (sur 70 points). Ce critère contient 4 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Critère 2 : Valeur technique de l'offre

**Description** : Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 30 points). Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 70 points). Ce critère contient 4 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC). Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 30 points). Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Université d'aix marseille

**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché :** Université d'aix marseille

**Organisation qui exécute le paiement :** Université d'aix marseille

**Organisation qui signe le marché :** Université d'aix marseille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Sites Aix et région aixoise, Salon, la Ciotat, Arles et Avignon

**Description :** Les interventions faisant l'objet du présent marché ont pour but l'entretien préventif et curatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, des ouvrages associés tels que les grilles, les avaloirs, chéneaux et gouttières de toiture, caniveaux, et des ouvrages d'eaux usées / souillées, liés aux installations des bâtiments de l'université d'Aix-Marseille sur les sites de Aix et région aixoise, Salon, la Ciotat, Arles et Avignon. Il sera demandé au titulaire entre autres de réaliser : - Des interventions sur réseaux d'eaux pluviales ; - Des interventions sur des conduites d'eau usées ; - Ou encore des recherches de fuites, ... Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique). Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plate-forme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de 200 000 Euros HT sur la durée ferme du marché (soit 1 an) ainsi qu'un seuil maximum de 200 000 Euros HT pour chaque période reconduite. - Valeur estimée du lot 2 (information non contractuelle) : 60 000 Euros HT/par an (soit 240 000 Euros HT sur 4 ans). Les prestations sont décrites dans le CCTP et le BPU. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 2 du CCTP

**Identifiant interne :** LOT 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90470000 Services de curage des égouts

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90640000 Services de nettoyage et de vidange des avaloirs

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Vaucluse ( FRL06 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 800,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Critère 1 : Prix des prestations.

**Description :** « Critère 1 : Prix des prestations (sur 70 points). Ce critère contient 4 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Critère 2 : Valeur technique de l'offre

**Description :** Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 30 points). Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 70 points). Ce critère contient 4 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC). Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 30 points). Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Université d'aix marseille

**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché** : Université d'aix marseille

**Organisation qui exécute le paiement** : Université d'aix marseille

**Organisation qui signe le marché** : Université d'aix marseille

## Section 6 - Résultats

**Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis** : 1,800,000 Euro

**Valeur approximative des accords-cadres** : 332,016 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre** :

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,000,000 Euro

**Valeur réestimée de l'accord-cadre** : 216,272 Euro

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat** :

**Nom officiel** : SARL AQUASUD

**Offre** :

**Identifiant de l'offre** : OFFRE LOT 1

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001**

**Valeur de l'offre : 216,272 Euro**

**L'offre a été classée : oui**

**Place sur la liste des lauréats : 1**

**L'offre est une variante : non**

**Sous-traitance : Non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : CONTRAT LOT 1**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/01/2026**

**Date de conclusion du marché : 27/02/2026**

**Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille**

#### **6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique**

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3**

#### **6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002**

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro**

**Valeur réestimée de l'accord-cadre : 115,744 Euro**

#### **6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : SARL AQUASUD**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002**

**Valeur de l'offre : 115,744 Euro**

**L'offre a été classée : oui**

**Place sur la liste des lauréats : 1**

**L'offre est une variante : non**

**Sous-traitance : Non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : CONTRAT LOT 2**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 19/01/2026

**Date de conclusion du marché :** 27/02/2026

**Organisation qui signe le marché :** Université d'aix marseille

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Université d'aix marseille

**Numéro d'enregistrement :** 13001533200013

**Ville :** Marseille cedex 7

**Code postal :** 13284

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction de la Commande Publique - Pôle des Marchés Publics

**Adresse électronique :** arkia.belhadi@univ-amu.fr

**Téléphone :** 0413944497

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation qui signe le marché**

**Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché**

**Organisation qui exécute le paiement**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Adresse postale :** 31 rue Jean François Leca

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone** : 0491134813

**Adresse internet** : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Numéro d'enregistrement** : 17130000700019

**Adresse postale** : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001

**Ville** : Marseille cedex 06

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Secrétariat du comité : Catherine PIETRI

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : SARL AQUASUD

**Taille de l'opérateur économique** : Micro, petite ou moyenne

**Numéro d'enregistrement** : 84419516400034

**Ville** : AIX-EN-PROVENCE

**Code postal** : 13100

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001, LOT-0002

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : d8d4e156-ae1a-44fe-bff9-ddff6e8d2fc9 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 22/05/2026 à 09:57

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/05/2026